RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

NOTICE TECHNIQUE
POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION 2021

Vous souhaitez initier ou poursuivre un ou plusieurs projets en Prévention et Promotion de la Santé (PPS) et/ou en Santé Environnementale (SE) sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Afin de simplifier les démarches, une seule procédure est mise en place avec un dossier de demande de financement et un calendrier commun.

CALENDRIER

	Date limite de dépôt des demandes
Vous souhaitez : • Reconduire un projet déjà financé en 2020 par l'ARS • Proposer un nouveau projet	**02 avril 2021**

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de formuler votre demande, vous trouverez ci-joint les supports Excel à compléter et à renvoyer accompagnés des pièces administratives fixées par le Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Afin de vérifier la complétude de votre dossier avant envoi à l'ARS, vous pouvez vous aider de l'onglet « Pièces à joindre » présent dans chaque support Excel.

TOUT DOSSIER INCOMPLET (pièces manquantes) ET/OU INSUFISAMENT RENSEIGNÉ SERA SYSTÉMATIQUEMENT REJETÉ ET DONC NON INSTRUIT

Vous trouverez :

- Une partie « organisme » à compléter **1 une seule fois**
- Une fiche « Déclaration sur l'honneur » à compléter **1 fois par dépôt en cumulant tous les projets**
- Une partie « projet 2021 » à compléter **pour chacun de vos projets.** Le bilan de ce dernier sera à transmettre au mois de mars 2022 (Cf. onglets Fiches 6-1, 6-2, 6-3).

L'ENSEMBLE DE CES DOCUMENTS COMPLÉTÉS EST A TRANSMETTRE UNIQUEMENT AU FORMAT DÉMATÉRIALISÉ

AVANT DE COMMENCER LA SAISIE DES FORMULAIRES

- **Pour bénéficier d'une subvention, vous devez obligatoirement disposer d'un numéro SIRET actif.**
  Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la Direction Régionale de l'INSEE; Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur https://www.insee.fr/fr/accueil)
- **Votre adresse sur le dossier de demande de subvention doit être identique à celle mentionnée sur votre RIB ainsi que sur la fiche INSEE.**
  Pour vérifier cette concordance, télécharger la fiche INSEE : http://avis-situation-sirene.insee.fr/jsp/avis-formulaire.jsp
- **L'intégralité des supports Excel précités est à sauvegarder sur votre poste informatique.**

AU MOMENT DE LA SAISIE DES FORMULAIRES

- **Les champs encadrés de rouge sont obligatoires** et doivent être renseignés (au besoin par la valeur 0 pour les données chiffrées)
- N'oubliez pas **d'enregistrer votre formulaire une fois complété pour en conserver une copie** avant de procéder à l'**envoi uniquement par courriel et sous format Excel**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

QUELLES PIECES DEVEZ-VOUS JOINDRE A VOTRE DEMANDE ?

Partie "Organisme"	- Support « organisme » + - RIB + -Fiche INSEE (de moins de 3 mois) **A la même adresse**
Une fiche « Déclaration sur l'honneur »	-Attestation sur l'honneur complétée et signée (regroupant tous les projets concernés par l'envoi)
S'il s'agit d'une demande de renouvellement	-Support « Projet 2020» (Cf. les onglets 3.1 et 3.2 du Dossier Projet 2020) + -Le bilan 2020 du projet au 31/12/2020 (Cf. les onglets 6.1, 6.2 et 6.3 du Dossier Projet 2020)
Nouveau projet	-Support « Projet 2020 » (Cf. les onglets 3.1 et 3.2 du Dossier Projet 2021)

OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Votre projet se déploie au niveau départemental ?

➔ Veuillez adresser votre demande au service (PPS ou SE) de la Délégation Départementale concernée.

Votre projet se déploie sur plusieurs départements voire l'ensemble de la région ?

➔ Veuillez adresser votre demande au Pôle régional concerné (PPS ou SE) avec une copie pour chaque service de la Délégation Départementale concernée.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées électroniques des différents interlocuteurs de l'ARS.

COMPTE TENU DE LA FORTE MOBILISATION DES EQUIPES DE L'ARS SUR LA GESTION DE LA CRISE LIEE A LA COVID-19, CES DERNIERES SERONT UNIQUEMENT JOIGNABLES PAR COURRIEL

Département	Adresse de contact PPS	Adresse de contact PSE
Charente	ars-dd16-pps@ars.sante.fr	ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr
Charente-Maritime	ars-dd17-pps@ars.sante.fr	ars-dd17-sante-environnement@ars.sante.fr
Corrèze	ars-dd19-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd19-sante-publique@ars.sante.fr
Creuse	ars-dd23-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd23-sante-publique@ars.sante.fr
Dordogne	ars-dd24-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr
Gironde	ars-dd33-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd33-sante-publique@ars.sante.fr
Landes	ars-dd40-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd40-sante-publique@ars.sante.fr
Lot-et-Garonne	ars-dd47-pps@ars.sante.fr	ars-dd47-pps@ars.sante.fr
Pyrénées-Atlantiques	ars-dd64-projets-pps@ars.sante.fr	ars-dd64-projets-pps@rs.sante.fr
Deux-Sèvres	ars-dd79-pps@ars.sante.fr	ars-dd79-pps@ars.sante.fr
Vienne	ars-dd86-pps@ars.sante.fr	ars-dd86-sante-environnement@ars.sante.fr
Haute-Vienne	ars-dd87-sante-publique@ars.sante.fr	ars-dd87-sante-publique@ars.sante.fr
Régional	ars-na-projets-pps@ars.sante.fr	ars-na-projets-pse@ars.sante.fr

Toutes ces informations sont récapitulées sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine à l'adresse ci-dessous :

https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/campagne-de-financement-2021-des-projets-lies-la-prevention-promotion-de-la-sante-sante